

la vigne, etc., qui ne sont point connus à l'état sauvage, et dont la tradition montre l'origine en Asie.

« Pour les naturalistes, nous dit M. de Rosemont, l'origine des animaux domestiques et des plantes cultivées est une véritable énigme. Dans cet ordre de choses, on n'a guère élucidé que la provenance du blé, auquel on a quelquefois donné le nom de plante aryenne, voulant dire par là que le blé semble appartenir en propre à la grande race aryenne, qui l'a porté partout avec elle. Par l'étude des plantes parasites qui accompagnent le blé, notamment du bleuet, on est arrivé à soupçonner que la patrie originaire de notre plante nourricière pourrait bien être la Mésopotamie, cette plaine immense dont la fertilité merveilleuse, au dire d'Hérodote et de Pline, donnait jusqu'à 200 pour un.

« Les animaux étaient également ceux que nous appelons sauvages, et que nous connaissons par les fossiles : les mammouths, les grands ours, les grandes hyènes, les grands félins, des animaux que l'homme tue à la chasse et ne réduit point en domesticité. Les animaux d'espèces dites éteintes sont la faune ancienne, qui accompagne les silex taillés par éclats, et représentent les plus anciens débris de l'archéologie dite préhistorique. Les données de cette archéologie sont d'accord avec le texte de Moïse pour nous donner lieu de croire que la création des animaux domestiques date du paradis terrestre, et que ce sont ces derniers que Dieu (ch. II, vers. 19, 20) a fait défiler devant Adam pour recevoir un nom de leur nouveau maître, et lui rester soumis.

Le deuxième chapitre de la Genèse s'ouvre par le repos de Dieu au septième jour. En outre de la difficulté naturelle pour l'intelligence bornée de l'homme de comprendre ce que c'est que le repos divin comme l'action divine, il faut reconnaître que ce texte est en lui-même plein d'obscurités, plusieurs détails sont encore inexpliqués. Ce qui est clair, c'est qu'après l'achèvement d'un grand ensemble, le créateur s'arrête. La bénédiction et la sanctification du septième jour semblent annoncer une action d'une nature nouvelle. M. de Rosemont y voit l'inauguration de l'ordre religieux, de la loi religieuse à laquelle est attachée la sanctification de l'humanité. C'est alors que Dieu est appelé de ce nouveau nom, *Dominus Deus*, qui a fait croire à certains exégètes que ces